Lille Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Publié le : 05/10/2010
Transmis en préfecture le : 05/10/2010

EXTRAIT

Du Registre aux délibérations
Du Bureau de la Communauté

Réunion du BUREAU du 01/10/2010

Nombre de membres en exercice : 56
Date de la convocation à la réunion : 24 septembre 2010

Présidente : Mme Martine AUBRY

Présents :(44) Mme AUBRY, M. BAERT, M. BERNARD, M. BEZIRARD, M. BOCQUET, M. CACHEUX, M. CAMBIEN, M. CASTELAIN, M. CAUDRON, Mme CULLEN, M. DAUBRESSE, M. DE SAINTIGNON, M. DEBREU, M. DECOCQ, M. DELABY, M. DELANNOY, M. DELEBARRE, Mme DEMESSINE, M. DEROO, M. DERUYTER, M. DURAND, M. DURAND, M. ELEGEEST, M. FREMAUX, M. GADAUT, M. GERARD, M. GRIMONPREZ, M. HAESEBROECK, M. HENNO, M. IFRI, M. JANSSENS, M. LEBAS, M. LEPRETRE, M. MUTEZ, M. PACAUX, M. QUIQUET, M. RABARY, M. RONDELAERE, M. SEGARD, M. TIR, M. VANBELLE, M. VERCAMER, M. WATTEBLED, Mme WILLOQUEAUX

Excusés :(12) M. AISSI, M. CODRON, M. LEDOUX, M. LEGRAND, M. LOOSVELT, M. OLSZEWSKI, M. PARGNEAUX, M. PASTOUR, M. RENARD, M. SCHARLY, M. VANDIERENDONCK, M. VIGNOBLE

Délibération prise en application de l'article L. 5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et conformément à la délibération n° 08 C 0133 du Conseil de Communauté du 25 avril 2008 modifiée par les délibérations n° 09 C 0009 du 13 février 2009 et 10 C 0021 du 5 février 2010.

DIRECTION GENERALE - -

Conception d'un système global de pilotage des services de Lille Métropole

Publié le : 05/10/2010 et Transmis en préfecture le : 05/10/2010 Séance du **01/10/2010**

DIRECTION GENERALE - -

Conception d'un système global de pilotage des services de Lille Métropole

Rapport de Mme la Présidente au Bureau de la Communauté : **ADOPTE A L' UNANIMITE**
Ont signé tous les membres présents

Cet appel d'offres a pour objectif de disposer d'un système de pilotage global, performant et cohérent pour l'ensemble des services de la communauté urbaine, sous la direction de la Directrice générale des services. L'accent est notamment mis sur l'élaboration de tableaux de bord adaptés à chaque niveau décisionnel (niveaux directeur, directeur général adjoint des services, directrice générale des services).

Actuellement, l'administration communautaire dispose d'un certain nombre d'outils et d'instances de pilotage. Le système d'ensemble manque toutefois de cohérence et les services doivent renforcer leurs capacités de reporting et d'anticipation dans un contexte caractérisé par des évolutions de fonctionnement en interne (contrats de territoire, études sur de nouvelles compétences, etc.) et par des évolutions législatives et règlementaires (réforme territoriale, réforme fiscale).

Le projet, lancé en juin 2010, sera porté par un comité de pilotage composé de la directrice générale des services et des directeurs généraux adjoints des services. Le chef de projet veillera à informer régulièrement le 1er vice-président en charge de la gouvernance et le vice-président en charge de l'évaluation et du contrôle de gestion de l'état d'avancement des travaux.

Le marché est décomposé en une tranche ferme et deux tranches conditionnelles.

La tranche ferme, d'une durée de 6 mois, comprend deux étapes :

1) diagnostic de l'existant, réalisé auprès des directions, et élaboration d'un plan d'actions (avec identification des priorités d'intervention) - à compter de fin octobre 2010 ;
2) mise en oeuvre du plan d'actions auprès des directions (aide à la construction de tableaux de bord et animation de ces outils)

Il est prévu deux tranches conditionnelles, 6 mois puis 12 mois après la mise en place des outils de pilotage - octobre/novembre 2011 puis avril/mai 2012, visant pour chacune, le cas échéant à :

1) établir un diagnostic d'évolution du système de pilotage mis en place au cours de la tranche ferme ;
2) accompagner les directions dans l'utilisation des outils mis en place.

Certifie le caractère exécutoire de cet acte
Pour la Présidente
Le 1er Vice-Président délégué

Henri SEGARD

Les tranches conditionnelles sont conclues sans minimum ni maximum compte tenu de l'impossibilité de présumer aujourd'hui des besoins des directions après la mise en place de la démarche de pilotage global des services.

Un appel d'offres ouvert a été lancé le 18/06/2010. La date limite de remise des offres a été fixée au 23/08/2010.

9 plis ont été remis dans les délais. Lors de sa réunion du 8/09/2010, la commission d'appel d'offres n° 5 a procédé à la sélection des candidatures et au jugement des offres.
L'offre de la société BPI a été retenue pour un montant de 129 853 euros HT pour la tranche ferme.

En conséquence, la Commission Gouvernance consultée, il vous est proposé :

1°) d'autoriser Madame la Présidente à signer le marché ;
2°) d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts sur l'opération GS 1000001, Direction générale des services, nature G 617, fonction 020, dans la limite des crédits votés par le Conseil de Communauté.

Certifie le caractère exécutoire de cet acte
Pour la Présidente
Le 1er Vice-Président délégué

Henri SEGARD